



TROIS CHATEAUX - TROIS MUSEES - TROIS RIVIERES



Commune
MAIRIE DE PRISSAC
Place du 8 mai
36370 PRISSAC
Téléphone : 02-54-25-00-10
Courriel : mairiedepressac@orange.fr

ACCUEIL PERISCOLAIRE de PRISSAC

22 Route de Bêlâbre

36370 PRISSAC

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE 2018-2019

PRESENTATION

L'accueil périscolaire est un accueil collectif de mineurs sans hébergement, réglementairement déclaré auprès des services de la Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), installé en proximité de l'école et géré par la commune de Prissac. Sa capacité est de 20 à 22 enfants présents simultanément.

Il a pour objectif d'accueillir des enfants scolarisés, âgés de 2 ans à 11 ans, uniquement pendant les semaines scolaires. Les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal PRISSAC-LIGNAC sont prioritaires, d'autres enfants peuvent être accueillis dès lors qu'il reste des places. Les horaires d'ouverture sont les suivantes :

- ✚ Les jours d'école, les lundi, mardi, jeudi et vendredi
 - le matin avant l'école, de 7 h 15 à 8 h 50,
 - le midi après le repas,
 - le soir après la fin de la classe de 16 h 30 à 18 h 45 ou 18 h 30,
- ✚ le mercredi de 7 h 30 à 18 h 30 hors vacances scolaires, dans le cadre du nouveau "plan mercredi"

Les locaux sont constitués d'un espace d'accueil, une salle aménagée avec des espaces différenciés pour les activités manuelles et les activités calmes et une salle de psychomotricité. Ils sont complétés de sanitaires, d'une cour extérieure et d'un espace de sieste disposant de matelas de couchage. En cas d'affluence, une troisième salle initialement dédiée à l'accueil périscolaire peut être utilisée.

Le repas du mercredi est assuré par la commune uniquement pour les enfants qui fréquentent l'accueil toute la journée. *Le goûter est fourni si besoin par les parents.*

LE PROJET EDUCATIF DE LA MUNICIPALITE

Pour son accueil de loisirs la municipalité de Prissac poursuit plusieurs objectifs :

- ✓ Offrir un mode de garde pour les parents qui travaillent,

- ✓ Participer à une éducation profitable aux enfants et à une égalité des chances en :
 - favorisant le développement de l'autonomie des enfants, dans le respect de leurs besoins et caractéristiques de leur âge,
 - assurant un accueil éducatif basé sur la tolérance et la convivialité, dans un contexte ludique,
 - sensibilisant les enfants à un comportement éco-responsable,
 - respectant et prenant en compte les attentes éducatives des parents et les méthodes de l'école, afin de placer l'enfant dans une réelle continuité éducative.

LE PROJET PEDAGOGIQUE

Toute vie collective nécessite des règles afin que chacun soit respecté ce qui nécessite aussi le respect des autres. Seront donc mises en avant les notions d'écoute, de partage, de respect. L'adulte par sa présence à la fois ferme et bienveillante assurera la sécurité tant physique, qu'affective, veillera au déroulement harmonieux de la journée et à une qualité relationnelle propice à la communication

En dehors des besoins vitaux tels que manger, boire dormir..., les enfants ont également des besoins de reconnaissance, de sécurité et d'affection, de repères et de rêves. En lien avec les objectifs du projet éducatif, le projet pédagogique s'articule autour de 4 axes principaux :

1. Autonomie

Les activités proposées sont choisies pour accompagner les enfants dans la conquête de leur autonomie. Elles sont aménagées pour leur permettre de choisir en fonction de leurs rythmes, souhaits et/ou envies. Elles associent la création d'un cadre (limites), la possibilité d'expérimentation (initiative), la facilité (pour réussir), autant de moyens qui vont conduire progressivement l'enfant à se débrouiller seul et donc à se développer et grandir.

2. Respect des rythmes de l'enfant

Outre que chaque enfant a ses propres rythmes, ils sont pris en charge avant et après l'école, sur des horaires difficiles :

- le matin, phase de réveil à respecter. Elle peut-être plus ou moins longue, selon chaque enfant,
- le midi, temps intermédiaire de la journée. Elle est marquée soit par une tension accentuée, soit au contraire par un besoin de pause,
- le soir, fin de la journée doit permettre aux enfants de décompresser après une journée d'école pendant laquelle ils ont dû fournir de l'attention et du calme. Les enfants sont invités à participer de manière volontaire et non contrainte.
- le mercredi, à mi-parcours entre l'activité ludique et l'activité éducative nécessite de construire une offre d'activités lisible et attractive.

3. Vie de groupe et respect de chacun

Les enfants sont sensibilisés au respect d'eux-mêmes et des autres, dans un climat de tolérance et d'acceptation des différences. L'équipe d'animation privilégie l'accompagnement des enfants dans la réalisation des activités, en les aidant à « faire », en trouvant les mots d'encouragement à participer, sans jamais forcer. Elle cherche également à aider l'enfant à « découvrir par lui-même » et à enrichir les connaissances. Ce n'est pas tant le résultat de l'activité qui compte, mais le chemin emprunté.

4. Education

❖ Développement d'un comportement éco-responsable

- les enfants sont invités à l'occasion des activités à ne pas gaspiller et à prendre soin des matériels utilisés,
- ils sont sensibilisés à la sauvegarde de l'environnement et initiés aux gestes d'écocitoyenneté en lien avec le SYMCTOM : récupération, transformation, recyclage, tri sélectif, fabrication d'un compost,
- ils bénéficient d'activités en lien avec la nature : jardinage, étude des "petites bêtes" présentes dans les sols et particulièrement dans le compost.

❖ Epanouissement et bien-être de l'enfant

L'acquisition de nouveaux savoirs passe par les lectures, les comptines etc.... et l'utilisation de nouveaux matériaux ou supports d'activités., l'enfant est encouragé à s'exprimer, pour développer son imagination, s'ouvrir au monde et se construire progressivement.

Des ateliers cuisine et pâtisserie favorisent l'éveil à l'alimentation.

Des séances de jeux sportifs destinées à faciliter les principales acquisitions motrices et expérimenter le vivre ensemble sont régulièrement proposées.

❖ Eveil culturel et artistique

Le jeu a un rôle central dans la prise en charge des enfants. A cet effet le centre est adhérent de la ludothèque du Parc de la Brenne spécialisée pour les jeunes enfants, qui permet de disposer d'une rotation régulière de livres et jeux et de profiter de la compétence des animatrices de la ludothèque.

La médiathèque du village sera largement utilisée tant pour la lecture que pour les ressources culturelles qu'elle propose.

5. Sécurité physique et affective

Les temps d'accueil sont marqués par :

- de nombreux allers et venues sur un temps restreint (arrivées et départs échelonnés en fonction des conditions de transport),
- un écart d'âge important, qui a pour conséquence l'utilisation libre par les enfants des jeux à disposition dans les locaux.

La conduite de l'équipe éducative sera donc celle :

- d'une attention accrue aux dangers environnants,
- d'une vigilance de tous les instants, pour prévenir les accidents,
- d'une attitude bienveillante en particulier en cas de retrait du groupe, tristesse, signes de maltraitance...),
- d'une proposition d'activités apaisantes et favorisant l'éveil relationnel et intellectuel.

Description des moyens mis en œuvre

Les activités de loisirs

Le matin, le midi et le soir, les enfants ont accès à plusieurs ateliers :

- ✓ jeux de société, jeux de construction, dînette, lego, cubes, puzzles,
- ✓ dessins, coloriages peinture,
- ✓ activités diversifiées selon un planning établi en début d'année,
- ✓ lecture.

Les animatrices sont à disposition des enfants pour répondre à leurs demandes, jouer avec eux, proposer des activités. Elles privilégient, dans la mesure du possible, les jeux collectifs. Les enfants sont aussi laissés libres dans les ateliers, avec la possibilité de ne rien faire.

Le mercredi est organisé en cycles d'activités afin de rendre plus lisible l'offre de service et constituer des temps d'acquisition progressive permettant d'aboutir à des nouveaux savoir-faire ou compétences.

La vie quotidienne

Pour faciliter la séparation du milieu familial et l'intégration de la vie en collectivité, les animatrices veillent à instaurer un climat de confiance, en accueillant parents et enfants dans les particularités qui sont les leurs.

Le goûter préparé par les parents peut être pris à partir de 16 h 45.

Les règles de vie sont établies avec les enfants, afin de leur permettre de mieux les intégrer et ils sont sollicités sur des tâches quotidiennes : débarrasser, ranger etc...

L'équipe s'oblige à instaurer un dialogue respectueux et utile, tant avec les enfants qu'avec les parents et les autres éducateurs de proximité dont l'école.

Les locaux et espaces extérieurs

Les locaux sont adaptés à l'accueil des enfants et à leur âge : mobilier bas, sanitaires à hauteur d'enfant, etc...

L'équipe d'animation transmet aux enfants les consignes de sécurité interdisant ou limitant l'accès à certains lieux intérieurs (escaliers, cave) ou extérieurs (cuisine, local à poubelles, jardin) sans y être accompagnés.

Logistique

Les jeux sont vérifiés et complétés avant rangement, afin d'éviter le gaspillage et les achats inutiles.

Les parents et les familles sont destinataires du règlement intérieur à la rentrée scolaire de septembre. Les modalités d'inscription, les tarifs et les horaires d'ouverture y sont décrits.

Le présent projet pédagogique est affiché dans le couloir à l'entrée des locaux.

L'équipe

L'équipe est constituée de 4 agents : la responsable titulaire d'un BAFD, une éducatrice sport/santé, deux animatrices titulaires d'un Cap petite enfance dont une avec en plus un BAFA.

Document réalisé par l'équipe éducative, en lien avec une élue le 30 août 2018